

**COMPTE -RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER**  
**SAINTE-GENEVIEVE, LUNDI 6 FEVRIER 2012**

L'Assemblée de quartier Sainte-Geneviève s'est réunie le lundi 6 février 2012, à 19 heures, à la Maison de quartier Sainte-Geneviève.

Présents :

Guy **FEREZ**

Maire d'Auxerre

Najia **AHIL**

Élue municipale en charge du quartier

Aurélie **GIRARD**

Élue municipale en charge du quartier

Jean-Claude **GABILLON**

Président du Conseil de quartier

Marc **ATZORI**

Représentant à la Commission des quartiers

Vincent **BARBIER**

Suppléant à la Commission des quartiers

Bernard **ROUSSEAU**

Représentant à la Commission extra-municipale de la circulation

Marie-France **FRANQUET**

Membre représentant les habitants

Christian **LALANDRE**

Membre représentant les habitants

Andrée **SELLEZ**

Membre représentant les habitants

Absent excusé :

Patrick **RIGOLET**

et 70 habitants du quartier.

**Ordre du jour :**

1. Communication du Maire
2. Communication de Jean-Claude Gabillon
3. Echanges avec les habitants

**1. Communication de M. le Maire :**

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil de quartier et les élus en charge du quartier Sainte-Geneviève et précise qu'ils sont impliqués dans la vie du quartier.

Il souhaite excuser l'absence de Patrick Rigolet.

Monsieur le Maire fait un retour sur les projets réalisés ou commencés en 2011 en matière de :

Voirie/assainissement :

Suite à la démolition de l'immeuble porche, il reste à réaliser des travaux de finition, tels que la résine devant les entrées, les faïences murales et les plafonds par *Val d'Yonne Habitat*.

Espaces verts :

Le chantier de ré-insertion est lancé et est assuré par des personnes qui sont en réinsertion professionnelle pour des petits projets d'aménagement urbain.

Les travaux avancent bien et ils se traduisent par :

- des plantations (en cours)
- la reprise du chemin Corot/Degas, terminée (quelques reprises, suite aux pluies de fin d'année)
- la pose d'une clôture à l'arrière de la chaufferie
- la réalisation de maçonnerie à l'Amphithéâtre
- la réalisation des enrobés des trottoirs, avenue Ingres et le cheminement derrière la barre Ingres (5 peupliers abattus, il faudra poursuivre dans les années à venir) par le service Voirie dès que les conditions seront favorables.
- travaux / escalier de la chaufferie interrompus par le gel.

Au regard de l'avancement, il sera possible de réaliser les travaux demandés, en particulier par *Val d'Yonne* (pieds d'arbres, ancien espace de jeux...).

Ces travaux vont permettre au quartier de retrouver un aspect agréable.

#### Circulation/Stationnement :

- Pour permettre l'accès à la grande dalle au public, la borne de la dalle est réactivée, les pompiers ont accepté le principe de la télécommande.
- La demande d'interphone, pour les personnes à mobilité réduite est en cours de traitement.
- Des enrochements ont été posés à la périphérie du parc pour interdire la circulation des voitures.

#### Travaux de renouvellement urbain :

- Résidentialisation de la place Corot : reprises des façades, des entrées et des espaces publics.

Des containers semi-enterrés seront installés.

- Etude de la rénovation des façades des écoles Courbet et Renoir pour une programmation des travaux en 2014

Puis, Monsieur le Maire énumère les projets à venir en 2012 en matière de :

#### Voirie :

Rue Carpeaux : les travaux débuteront fin février par une intervention de la Lyonnaise des Eaux qui doit remplacer une dizaine de branchements en plomb.

Les arbres seront conservés comme cela a été vu, sur place, avec certains riverains.

Les trottoirs seront repris en bi-couche car un enrobé nécessiterait l'abattage des arbres.

Des abaissements de bordures seront réalisés pour la circulation des personnes à mobilité réduite.

Trois candélabres seront remplacés et un autre ajouté.

La voirie sera reprise sur tout le linéaire.

#### Circulation/Stationnement :

- Traversée du boulevard Gallieni : la sécurisation au niveau de la boulangerie n'est pas simple, car la circulation est importante.  
Des convois exceptionnels empruntent cette rue, il n'est donc pas possible de poser des ralentisseurs.  
La traversée est recommandée aux feux.
- Sécurisation des abords de l'école Maternelle Renoir : la demande de ralentisseurs n'a pas été retenue mais des panneaux clignotants seront installés.
- Suite au problème de stationnement sur les trottoirs, avenue Ingres, une amélioration est attendue suite au re-positionnement des obstacles, dans le cadre du chantier d'insertion.

### Espaces verts :

- Aménagement de la coulée verte entre l'avenue de St-Georges et le chemin des Boussicats,
- Poursuite du chantier d'insertion.

### Le renouvellement urbain :

- Les travaux de la Maison de quartier débuteront début 2013, pour 12 à 14 mois. La livraison est programmée avant le printemps 2014. Une large concertation avec les habitants du quartier est prévue au cours de l'année 2012. Trois phases se dessinent : le parc avant l'été, Degas-Weygand pendant l'été et le mail Renoir à l'automne. Le service QJC réfléchit aux modalités de cette concertation.

Le marché pourrait être déplacé provisoirement fin 2012 jusqu'au printemps 2014.

Les services de la Ville étudient la possibilité de réaliser une première tranche d'aménagement du parc avant l'été 2013 (partie Nord).

- Les travaux, place Degas, débuteront en Octobre 2013, en lien avec l'avancement de la Maison de quartier
- Les travaux des espaces publics se dérouleront entre 2014 et 2015, les délais sont contractuels.

## **2. Communication de Jean-Claude Gabillon :**

Tout d'abord, Jean Claude Gabillon explique la constitution du Conseil de quartier : deux jeunes qui avaient été élus, lors de la dernière Assemblée de quartier électorale, ne se sont pas investis dans leur rôle et ont par conséquent été remplacés par deux habitants, invités de façon permanente.

Puis, il fait un bilan de l'année : 8 réunions qui ont permis de débattre de façon pertinente sur les problèmes de circulation, de stationnement, d'incivilités (exemple : incendie sur la dalle, qui a engendré une pétition de la part des habitants...)

Il regrette le manque de disponibilité du Directeur du Collège Bienvenu-Martin pour parler des jeunes et de leur scolarité.

## **3. Echanges avec les habitants :**

| <b>Sujet</b>  | <b>Question ou commentaire</b>   | <b>Eléments de réponse</b>   |
|---------------|--|--|
| Réseau urbain | Une habitante regrette que l'arrêt de bus de la place Corot ait été supprimé, et évoque l'augmentation tarifaire du ticket de bus. | Mr le Maire répond en tant que Président de la Communauté d'Agglomération, que le réseau de bus a été modifié en août 2011, certaines lignes n'étaient pas régulières, ni en correspondance avec les autres lignes. Des réglages ont été effectués par la Communauté d'Agglomération. Il est encore possible d'étudier certaines situations mais Mr le Maire demande aux usagers d'être compréhensifs pour des raisons d'économie et pour l'intérêt général. Le bus ne peut pas être un service gratuit. |

| Sujet   | Question ou commentaire  | Éléments de réponse   |
|---|--|---|
| Les bâtiments de l'OAH sont sales                 | Un habitant évoque le fait que les bâtiments sont de plus en plus sales. Il relate que l'éclairage de son immeuble ne fonctionne plus depuis 3 mois.   | Mr le Maire laisse la parole à Jacques Hojlo, Président de l'OAH. Ce dernier répond qu'il existe un système de veille, par l'intermédiaire des Correspondants de Nuit et des gardiens de l'OAH.   |
| Réseau urbain / personne à mobilité réduite       | Une habitante en situation de handicap évoque sa difficulté à se rendre à la polyclinique. Elle est obligée de prendre un taxi car le bus urbain ne s'y rend plus.<br><br>De plus elle précise que pour se rendre à Cora, elle doit effectuer 3 changements.                                     | Mr le Maire demande aux usagers d'être compréhensif pour l'intérêt général et précise qu'il ne peut pas être installé un arrêt de bus tous les 50 m.<br><br>Mr le Maire répond qu'il existe un projet pour que la « ligne expresse » soit en correspondance avec l'ensemble des lignes passant par l'Arquebuse. |
| Fuites d'eau dans les vérandas par temps de pluie | Un habitant se plaint des fuites dans les vérandas des bâtiments par temps de pluie.   | Mr le Maire laisse la parole à Jacques Hojlo, Président de l'OAH. Ce dernier précise que le nécessaire sera fait auprès des prestataires afin que les réparations soient effectuées dans les meilleurs délais.  |
| Dépôts sauvages / déchets                         | Un habitant se plaint de dépôts sauvages de déchets dans le quartier et demande que soient posés des panneaux interdisant ces dépôts. Il suggère l'installation d'un système de vidéo-surveillance pour que les pouvoirs publics puissent identifier et verbaliser les personnes.                | Mr le Maire indique qu'il s'agit d'un manque de civisme de la part de certaines personnes et que le domaine concerné appartient à l'OAH.  |
| Passages pour piétons                             | Un habitant demande que soient repeints certains passages pour piétons, la peinture s'est effacée avec le temps.   | Mr le Maire relaie cette demande aux services techniques.   |
| Augmentation du prix du chauffage                 | Un habitant manifeste son mécontentement concernant l'augmentation du coût du chauffage. Il estime que certains des bâtiments ayant été démolis, le coût du chauffage aurait dû, selon lui, diminuer.  | Mr le Maire laisse la parole à Jacques Hojlo, Président de l'OAH. Ce dernier répond que le coût du chauffage est réparti sur le nombre de locataires et que par conséquent, chacun se voit payer une somme plus importante.   |
| Ordures ménagères                                 | Un habitant évoque sa crainte quant au dépôt d'ordures ménagères près du coffre à gaz, place Corot. Il craint que quelqu'un y mette le feu, ce qui s'avèrerait dramatique. Il évoque aussi l'article de l'Yonne Républicaine de ce jour, qui est excessif et n'améliore pas l'image du quartier. | Mr le Maire indique ne jamais faire de commentaire concernant les articles de la presse locale. Il indique qu'il a une affection certaine pour les quartiers. Il compte sur les habitants pour favoriser le changement d'image du quartier;   |
| Stationnement anarchique / résidence Galliéni     | Un habitant de la résidence Galliéni évoque le stationnement anarchique aux abords de la résidence. Les voitures sont garées sur les pelouses, entre les arbres...   | Mr le Maire relaie cette remarque aux services techniques afin qu'ils étudient la faisabilité d'installer des obstacles.  |

| Sujet                               | Question ou commentaire  | Eléments de réponse   |
|-------------------------------------|--|---|
| Marché dominical                    | Un habitant regrette le manque de diversité des camelots présents sur le marché du dimanche.<br>Il manque des commerçants de bouche.                                 | Mr le Maire répond que le commerce évolue avec le développement des grandes surfaces. La réponse est complétée par le Président du Conseil de quartier qui indique que les exigences imposées par les normes sanitaires sont responsables de la diminution des métiers de bouche.   |
| Tour 22                             | Un habitant demande la date de la démolition de la tour 22.  | La convention du projet de Renouvellement Urbain (RU) se termine fin 2015.<br>Mr le Maire serait favorable à d'autres opérations de RU.<br>Néanmoins, celles-ci ne pourraient être mises en œuvre qu'à partir de 2017-2018.<br>Jacques Hojlo précise qu'il ne peut pas y avoir de démolition de la tour Ingres, avant qu'il y ait construction de nouveaux logements. |
| Elagage des arbres dans le quartier | Un habitant demande quand est programmée une opération d'élagage des arbres du quartier.   | Mr le Maire répond que certains espaces publics vont être repris et qu'il n'y aura élagage que s'il y a un caractère urgent.  |
| Animaux dans les bâtiments          | Un habitant se plaint des locataires, propriétaires d'animaux domestiques qui laissent ces derniers faire leur besoin dans les cages d'escaliers, les halls...       | Mr le Maire indique à nouveau qu'il s'agit encore une fois d'un manque de civisme de la part de certains habitants et qu'il est difficile de trouver une solution.  |
| Présence des pigeons                | Une habitante évoque la forte présence des pigeons dans le quartier, favorisée par le fait que certains habitants les nourrissent malgré l'interdiction de le faire. | Mr le Maire approuve le problème et confirme qu'il existe une loi interdisant de nourrir les pigeons.   |

L'Assemblée est levée à 20h35.

Le Maire,

**Guy FERREZ.**